

Compte rendu du 2^{ème} Comité Local pour l'Emploi

Lundi 11 mars 2024 | 16h00 – 17h30

Ordre du jour :

1. Rappel du projet
2. Les objectifs pour l'année 2024
3. Définition de la privation d'emploi en Costa Verde
4. Les commissions du CLE
5. Les actions à mettre en place
6. Questions diverses

Étaient présents :

- Monsieur François Berlinghi – Président du Comité Local pour l'Emploi (Vice-Président délégué au développement économique de la Communauté de Communes de Costa Verde, Maire de Peru Casevecchie)
- L'équipe projet (Adriana Garcia, Marilyne Frati Renosi, Marc Nicolai, Ornella Mazzieri)
- Madame Patouret – Future membre de l'équipe projet
- Monsieur Leroy – représentant PPDE (Personne privée d'Emploi)
- Madame Juan – Représentante PPDE
- Madame Mariotti – ADEC
- Madame Romei – Collectivité de Corse
- Monsieur Miniconi – CRESS
- Madame Baudelle – Utile (Entreprise)
- Madame Porte – LEIA (Association)
- Madame Mary – I Zicchini (Association)
- Madame Crestey – Realia (Entreprise)
- Madame Innocenzi – France Travail
- Madame Fraticelli – CCI
- Madame Pasquali – ADIEM (Association)
- Monsieur Marcelli – A Fratellanza (Association)
- Madame Retali – A Fratellanza (Association)
- Monsieur Chiaramonti – Maire de Poggio Mezzana
- Madame Foubert – CPIE A Rinascita

Déroulé de la rencontre :

Ouverture de la rencontre à 16h00 avec la prise de parole de Monsieur Berlinghi et Madame Frati-Renosi. Remerciements des partenaires Corsica Solidaria, ADEC et Collectivité de Corse.

1. Rappel du projet :

Les fondamentaux :

- *Personne n'est inemployable*
- *Ce n'est pas le travail qui manque*
- *Ce n'est pas l'argent qui manque*

Les 4 phases :

- *Fabrique, formalisation et maintien du consensus*
- *Rencontre des personnes privées d'emploi*
- *Recensement des travaux utiles et préfiguration des emplois supplémentaires*
- *Création d'une ou plusieurs EBE (Entreprise à But d'Emploi)*

Le rôle du comité local pour l'emploi :

- **informer la population**, et plus spécifiquement les **personnes privées durablement d'emploi**, de l'existence du droit d'obtenir un emploi sur le territoire,
- **maintenir le consensus local** autour du projet, ses principes, ses objectifs,
- **définir et mettre en œuvre collectivement les moyens pour atteindre l'exhaustivité** : recensement et rencontre des personnes privées durablement d'emploi, identification de travaux utiles et préfiguration des unités d'entreprises à but d'emploi permettant de produire les emplois en quantité suffisante,
- s'assurer du respect de **la supplémentarité des emplois** créés par les EBE,
- **coordonner les différents acteurs et actrices** pour assurer la cohérence de la démarche et arbitrer les éventuels litiges,
- **contribuer au suivi et à l'évaluation de l'expérimentation** en fournissant toutes les informations nécessaires aux Fonds d'Expérimentation Territoriale Contre le Chômage de Longue Durée (ETCLD).

Les étapes déjà atteintes :

- Rencontre de 40 personnes privées d'emploi (en B to B)
- 20 personnes volontaires
- Dépôt de candidature en décembre 2023
- Passage en conseil d'administration du fond d'expérimentation ETCLD le 25 mars 2024
- Si validation, passage en conseil d'état juin ou juillet
- Visite de ETCLD du 3 au 8 juin (déroulé de la visite en annexe 1 du support)

2. Les objectifs pour l'année 2024

Pour les 6 mois à venir :

- *Préfigurer l'EBE (liste exhaustive sur le support page 2 et 3)*
- *Rencontrer plus de PPDE*
- *Formations*
- *Ateliers d'animation du groupe de futurs salariés*

Objectif de fin d'année : ouverture de l'EBE si nous sommes habilités cet été

3. Définition de la privation d'emploi

Pour atteindre l'exhaustivité, l'équipe projet a recensé 325 personnes privées d'emploi en Costa Verde, parmi lesquelles est estimé à 160 le nombre de volontaires. Sur ce nombre, 80 pourraient intégrer l'EBE, 40 pourraient intégrer le marché du travail dit « classique » et 40 en tant que porteurs de projet, Le délai prévu pour atteindre l'exhaustivité est de 5 ans. Ces chiffres sont susceptibles d'être révisés.

Le CLE a décidé de considérer qu'une personne peut intégrer le dispositif si :

- Une personne est sans emploi depuis plus d'un an
- Une personne est à la retraite et ne trouve pas d'emploi malgré le fait qu'elle souhaite retravailler (voté à 58,8%)
- Une personne est en emploi saisonnier depuis au moins deux ans et ne trouve pas un CDI (voté à 94,1%) (Considère également : « Une personne qui enchaîne des petits CDD précaires sans perspective d'une carrière stable et un salaire assuré tous les mois »)
- Une personne est à temps partiel mais souhaite travailler à temps plein (voté à 82.4%)

4. Les commissions

Proposition de 5 commissions où les membres du CLE ont pu s'inscrire :

- **Commission Sociale** : Réunions ponctuelles en cas de besoins spécifiques, traitant des cas individuels tels que les besoins en accompagnement, les problématiques liées aux addictions, au logement, etc.
- **Commission Préfiguration des Emplois** : Analyse des profils des candidats en parallèle avec les besoins du territoire, en vue de préfigurer les emplois adéquats.
- **Commission Création de l'EBE** : Élaboration du business plan, du budget prévisionnel, étude des locaux et rédaction des statuts en vue de la création de l'entreprise.
- **Commission Formation et Développement des Compétences** : Élaboration de programmes de formation continue, identification des compétences nécessaires pour les futurs emplois, et mise en place de stratégies de développement des compétences.
- **Commission Financement et Partenariats** : Recherche de financements, négociation de partenariat, et élaboration de stratégies pour assurer la pérennité financière du projet.

5. Propositions d'actions

L'équipe projet a proposé aux membres du CLE les actions suivantes :

- Une réunion d'information collective avec les entreprises du territoire en partenariat avec la CCI
- Un Job Dating avec les entreprises intéressées par le projet et les PPDE, en partenariat avec la CCI, France Travail, la mission locale et Cap Emploi
- Des conférences sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)
- Des formations, ou ateliers de coaching axés sur une vision commune de la vie en entreprise, la confiance en soi...
- Des formations pour les porteurs de projets ...

- La création d'un Whatsapp / newsletter pour rester informé sur l'avancée du projet.

Les membres du CLE ont également proposé :

- Un parrainage entreprise/entreprise pour faire connaître le projet
- Un parrainage entreprise/PPDE pour les suivre et les remettre sur le chemin de l'emploi.

Des idées ont émergé concernant les secteurs d'activité de la future EBE. Mme Frati Renosi a pris la parole pour présenter le projet de développement patrimonial « Paoli-Napoléon », un projet partenarial entre le laboratoire Lisa (CNRS) de l'Université de Corse et l'EPCI de Costa Verde.

Ces propositions seront transmises à la commission « préfiguration des emplois », dont la mission consistera à élaborer des activités qui seront ensuite soumises au vote lors du prochain CLE.

6. Remerciements, conclusion et clôture de la rencontre à 17h30.

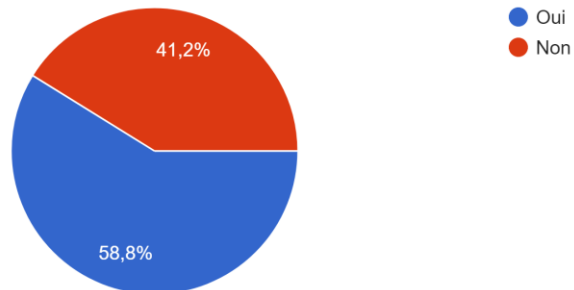
Dans le cas où nous ne parvenons pas à obtenir l'habilitation, le Président a exprimé son souhait de maintenir cette dynamique partenariale autour du droit à l'emploi en Costa Verde.



Annexe : votes sur la privation d'emploi

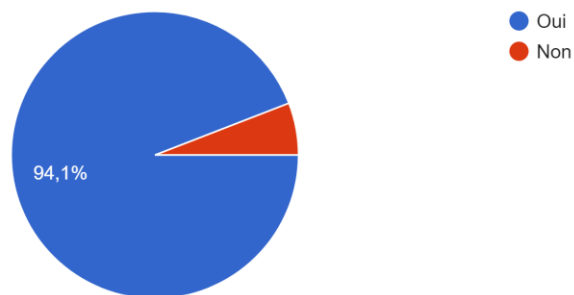
Une personne est à la retraite, elle cherche un emploi en complément. Selon vous, est-elle privée d'emploi ?

17 réponses



Une personne est saisonnière depuis 2 ans, elle cherche un emploi stable à plein temps. Selon vous, est-elle privée d'emploi ?

17 réponses



Une personne travaille à temps partiel et souhaite un temps plein. Selon vous, est-elle privée d'emploi ?

17 réponses

